

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SOMMAIRE

	PARIS	Hts-de-Seine	Seine-St-Denis	Val-de-Marne
Adjudications	25	—	—	—
Sociétés	25	49	60	63
Avis aux actionnaires	45	54	62	—
Avis financiers	—	—	—	—
Oppositions	49	59	—	64
Avis divers	—	—	—	—
Informations du Tribunal de commerce	—	—	—	—
Tableau des ventes de fonds de commerce	—	—	—	—

DÉPÔT DES ANNONCES

Les annonces seront reçues du lundi au jeudi jusqu'à 17 heures pour publication le lendemain et le vendredi jusqu'à 17 heures pour publication le lundi.

Nous vous informons que la parution du lundi 1^{er} juin sera regroupée avec celle du mardi 2 juin 2009. Les annonces seront reçues jusqu'à 17 h, le vendredi 29 mai 2009.

AVIS IMPORTANT

Par arrêté de : 1° M. le Préfet de Paris, du 16 décembre 2008; 2° M. le Préfet des Hauts-de-Seine, du 11 décembre 2008; 3° M. le Préfet de la Seine-Saint-Denis, du 30 décembre 2008; 4° M. le Préfet du Val-de-Marne du 16 décembre 2008.

Les journaux LES PETITES-AFFICHES — LE QUOTIDIEN JURIDIQUE — LA LOI — ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

ont été désignés comme publicateurs officiels pour recevoir, en 2009, dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, toutes annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que des actes de sociétés.

N.B. — L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

TARIF DES ANNONCES LÉGALES

75 : 5,16 € la ligne + T.V.A., 92 : 5,11 € la ligne + T.V.A.

93 : 5,16 € la ligne + T.V.A. et 94 : 5,11 € la ligne + T.V.A.

Présentation typographique fixée par les arrêtés préfectoraux

Surfaces consacrées aux titres, sous-titres, filets, paragraphes, alinéas.

Filet : chaque annonce est séparée de la précédente et de la suivante par un filet 1/4 gras. L'espace blanc compris entre le filet et le début de l'annonce sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm. Le même principe régira le blanc situé entre la dernière ligne de l'annonce et le filet séparatif. L'ensemble du sous-titre est séparé du titre et du corps de l'annonce par des filets maigres centrés. Le blanc placé avant et après le filet sera égal à une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

Titres : chacune des lignes constituant le titre principal de l'annonce sera composée en capitales (ou majuscules grasses) ; elle sera l'équivalent de deux lignes de corps 6 points Didot, soit arrondi à 4,5 mm. Les blancs d'interlignes séparant les lignes de titres n'excéderont pas l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

Sous-titres : chacune des lignes constituant le sous-titre de l'annonce sera composée en bas-de-casse (minuscules grasses) ; elle sera l'équivalent d'une ligne de corps 9 points Didot, soit arrondi à 3,40 mm. Les blancs d'interlignes séparant les différentes lignes du sous-titre seront équivalents à 4 points soit 1,50 mm.

Paragraphes et alinéas : le blanc séparatif nécessaire afin de marquer le début d'un paragraphe ou d'un alinéa sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

Ces définitions typographiques ont été calculées pour une composition effectuée en corps 6 points Didot. Dans l'éventualité où l'éditeur retiendrait un corps supérieur, il conviendrait de respecter le rapport entre les blancs et le corps choisi.

ADJUDICATIONS - ADJUDICATIONS

018924 - Petites-Affiches

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR FOLLE ENCHERE

au Palais de Justice de BOBIGNY (93)

le MARDI 23 JUIN 2009 à 13 H 30

EN UN LOT

UN APPARTEMENT à BAGNOLET (93)

Résidence Parc de la Noue - 1, rue de la Noue

De 81,60 m², au 7^{ème} étage du Bât. A1
Escalier n° A1A, porte à droite de l'ascenseur
(Appartement n° 72), comprenant : Séjour, 3 chambres
cuisine, SdB, WC, cellier
BOX (2^{ème} sous-sol) - PARKING.

MISE A PRIX : 15.000 €

S'adresser : A la SCPA DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocats demeurant
14, allée Michelet à LES PAVILLONS-SOUS-BOIS (93320). Tél. : 01.48.47.43.47.

— Au Greffe des criées du T.G.I. de BOBIGNY,
où le cahier des charges est déposé.

— Sur les lieux pour visiter où une visite sera organisée le mercredi 17 juin 2009
de 9 h 45 à 10 h 30 - INTERNET : www.vlimmo.fr

PARIS - PARIS - PARIS - PARIS -

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

305307 - Le Quotidien Juridique

Suivant acte s.s.p. du 25/05/09, il a été formé une EURL suivante :

Dénomination :

CLE FLASH TECH

Capital : 10.000 €.

Siège social : 26, boulevard Jules-Ferry - 75011 PARIS.

Objet : Serrurerie, métallerie.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. KADAOUHI LENOIR Issam, sise 50, rue de Cambronne - 75015 PARIS.

La présente société sera immatriculée au R.C.S. de PARIS.

018920 - Petites-Affiches

Par acte s.s.p. du 28 mai 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

HOLDING HABITAT DEVELOPPEMENT DURABLE

Forme : SARL ;

Capital : 500 € ;

Siège social : (75008) PARIS, 56/58, Rue de Ponthieu ;

Objet : acquisition, prise de participations, souscription de titres ou droits sociaux dans des PME au sens du règlement CE n° 70/2001 de la Commission Européenne du 12/01/2001 et répondant aux conditions d'éligibilité prévues par l'article 885-0 V bis du C.G.I. ;

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S. ;

Gérance : Mme Carole Richter, demeurant à (75008) Paris, 56/58, Rue de Ponthieu ;

Immatriculation au R.C.S : Greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

Pour avis,
Le gérant.

